



Les pertes auditives

Info-aînés

La perte graduelle de l'ouïe passe souvent inaperçue. Pourtant, il s'agit de la déficience sensorielle la plus fréquente chez les aînés : elle touche plus de 30 % des personnes de 65 ans et plus. C'est un problème grave : il affecte le sens de l'ouïe, mais aussi le bien-être global des aînés. La perte auditive crée des difficultés de communication et peut vous pousser à vous isoler de votre famille, de vos amis, et à délaisser vos activités sociales.

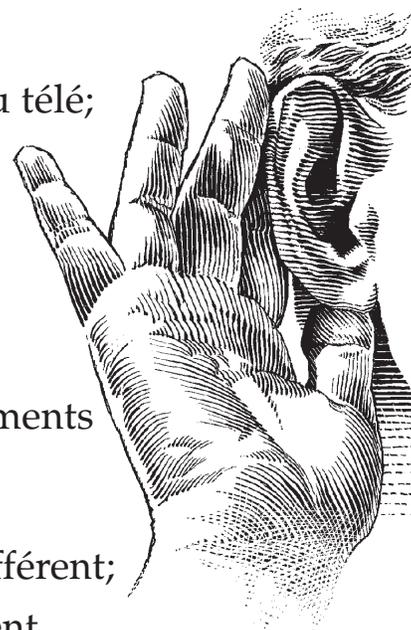
Types de pertes auditives

Un Canadien sur dix souffre d'une perte de l'audition. Chez les aînés, plus de 50 % souffrent de dommage à **l'oreille interne**. Souvent ce dommage n'est pas réversible. Par contre, on peut le prévenir en évitant les environnements extrêmement bruyants (voir autres causes, page 3) et en portant des protecteurs d'oreilles.

Signes avant-coureurs

Vous éprouvez une perte d'audition si vous avez tendance à :

- parler trop fort;
- faire répéter les gens;
- tendre l'oreille pour entendre;
- ne pas suivre la conversation;
- écouter toujours de la même oreille;
- penser que les gens mangent leurs mots;
- monter sans cesse le volume de la radio ou télé;
- avoir du mal à entendre au téléphone;
- vous isoler de votre entourage;
- avoir des bourdonnements dans les oreilles (acouphènes);
- sembler morose, indifférent;
- répondre à retardement.



Adapté du site web de l'ACOA.



Une des manifestations de l'usure de l'oreille interne, la **presbyacousie**, bloque les sons aigus, comme le chant des oiseaux, le son des cloches et certaines consonnes (*s, ch, f*). Faute de sons aigus, les mots perdent de leur clarté, se confondent. Si vous êtes atteint de presbyacousie, vous « entendez » ce qu'on dit, mais vous ne « comprenez » pas toujours.

La **surdité de transmission** empêche le son d'atteindre l'oreille interne. Le son est atténué, mais clair s'il est assez fort. Vous avez l'impression de parler très fort, alors vous parlez à voix basse. Le problème peut être causé par un bouchon de cire, une infection, du liquide dans l'oreille moyenne, ou une croissance anormale des petits os de l'oreille. On peut traiter certaines de ces conditions à l'aide de médicaments ou avec la chirurgie.

La **surdité centrale** est une lésion des centres de l'audition du cerveau, après un accident vasculaire cérébral (AVC), un coup à la tête ou une longue période de forte fièvre. Vous entendez ce qu'on dit, mais avez du mal à en saisir le sens.

Le **bourdonnement d'oreille** (*acouphène*) est un problème fréquent. Vous entendez des sons, malgré l'absence de tout son extérieur. Les

sons varient d'une personne à l'autre : une clochette, un bruit d'insecte, un sifflement, un ronflement de moteur... Ils s'accompagnent parfois de tensions dans le cou, de fatigue, d'irritabilité, de baisse de concentration, de panique et de dépression. Certaines gens en ont tout le temps, et leur vie en est perturbée. Les acouphènes et leurs effets secondaires peuvent vous empêcher de fonctionner normalement. Mais, le plus souvent, les acouphènes surgissent et disparaissent sans vraiment causer d'inconvénients.

Les acouphènes peuvent être associés à une perte d'audition, mais des gens qui ont une ouïe normale en souffrent aussi. C'est alors un signal d'alarme : il y a peut-être lésion de l'oreille interne. Les causes sont nombreuses : bruits intenses, modifications de l'oreille interne en raison de l'âge, médicaments (fortes doses d'aspirine), hypertension, coup à la tête, atteinte du nerf auditif et augmentation de liquide dans l'oreille interne. Il est important de consulter un médecin pour en déterminer la cause.

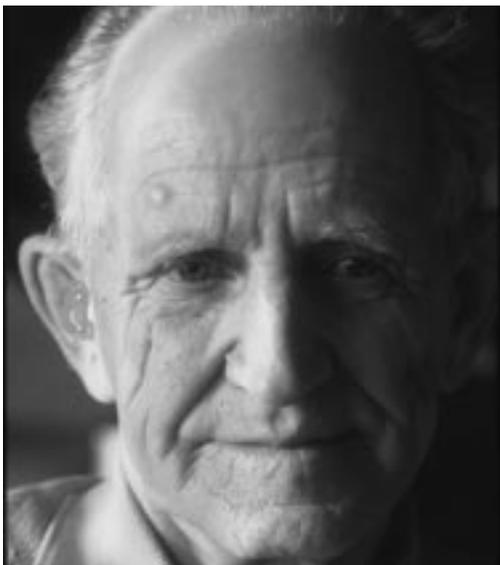
Il est important de bien entendre pour votre sécurité et votre santé. Guettez les signes avant-coureurs de la surdité, et consultez sans tarder votre médecin si vous avez l'impression d'entendre moins bien.



Causes de la surdité

Les causes les plus fréquentes de la surdité sont :

- le vieillissement;
- l'exposition au bruit;
- l'hérédité;
- une dysfonction de l'oreille moyenne;
- certains médicaments;
- une maladie neurologique ou un AVC;
- une blessure à la tête;
- une infection de l'oreille interne;
- une tumeur du nerf auditif (rare).



1 Canadien sur 10 souffre d'une perte de l'audition.

Que faire?

Vous croyez avoir l'oreille dure? Vous avez des acouphènes? Demandez à votre médecin de vous adresser à un audiologiste. L'audiologiste vous fera passer un examen complet pour déterminer le type et le degré de la perte auditive, et le traitement ou l'aide auditive dont vous pourriez avoir besoin. Vous pouvez aussi demander à voir un oto-rhino-laryngologiste (ORL) si la perte est attribuable à une cause médicalement traitable.

Passez un examen tous les deux ans.

Les solutions

Si vous entendez mal, ne vous isolez pas! Des milliers de gens ont amélioré leur qualité de vie en utilisant des aides auditives pour augmenter le volume des sons. Les appareils sont meilleurs qu'autrefois, et renvoient des sons clairs et agréables. Une bonne audition favorise la communication. La plupart des gens souffrant de pertes de l'audition ont avantage à utiliser un appareil *binaural*, fait pour les deux oreilles. Un tel appareil assure



une meilleure orientation dans l'espace, et permet de mieux distinguer les sons dans le bruit ambiant.

Si vous vous êtes procuré un appareil auditif et que vous n'êtes pas satisfait, n'hésitez surtout pas à retourner consulter!

Pour atténuer les acouphènes, on peut porter une aide auditive ou un masqueur d'acouphènes, changer de régime ou de médicaments, mieux gérer son stress ou suivre une thérapie.

Il existe d'autres moyens d'atténuer les pertes auditives. Facilitez-vous la vie! Procurez-vous un amplificateur de téléphone ou une sonnerie lumineuse. Utilisez le décodeur de sous-titrage du téléviseur (les nouveaux appareils en sont tous équipés). Et installez une ampoule qui clignote quand on sonne à la porte. Pour plus d'information, lisez *Allez-y! Guide sur le choix et l'utilisation des aides fonctionnelles* : www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/pubs/injury_prevention/go_for_it/goforit_toc_f.htm

Cette publication est disponible sur demande en formats substitués.

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. 2006.

Cat. no. HP24-6/1-2006F ISBN: 0-662-42534-0

Pour plus d'information...

Pour de plus amples renseignements :

Association des devenus sourds et malentendants du Québec

www.adsmqrs.org/guide.html

Association des malentendants canadiens

www.chha.ca/amec

Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA)

www.caslpa.ca/francais/index.asp

Académie canadienne d'audiologie

www.canadianaudiology.ca

Regroupement Québécois pour Personnes avec Acouphènes

www.rqpa.qc.ca

Société canadienne de l'ouïe

www.chs.ca/info/french/index.html

Il y a des groupes de soutien et des cours pour vous aider, votre famille, vos amis et vous, à mieux communiquer. Et vous pouvez obtenir de l'aide en ligne.

Nous remercions l'Association des malentendants canadiens, la Société canadienne de l'ouïe et l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes pour leur contribution à ce feuillet d'information.

Division du vieillissement et des aînés
Agence de santé publique du Canada
www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines